

# Le nouvel élan du club des entrepreneurs

Passé sous statut associatif, le club des entrepreneurs revêt à présent une vocation régionale, avec notamment la création d'une antenne à Compiègne. Il s'appuie sur quatre groupes de travail pour mener à bien ses actions auprès des entrepreneurs.

Créé il y a dix ans en tant que club faisant partie de la CCI d'Amiens, le club des entrepreneurs a adopté en début d'année le statut associatif. Un nouvel élan pour ce club qui comptait cinq membres il y a encore deux ans, contre 46 aujourd'hui. « Nous sommes avant tout un club qui a vocation à créer de la convivialité entre les entrepreneurs, explique son président, Jérôme Dransart. Notre cible, ce sont les créateurs, les porteurs de projets, les repreneurs d'entreprise et des personnes qui ont un vécu, pour nous permettre d'avoir des parrains. Nous avons parmi nos adhérents beaucoup de sociétés liées aux services, des cabinets de ressources humaines, de conseils en ergonomie, des graphistes, etc. »

## « Par ailleurs »

Jérôme Dransart, graphiste indépendant, est président du club des entrepreneurs depuis le 23 septembre. Il succède à Cécile Bisch, de Métroergo, aujourd'hui vice-présidente. Le bureau de l'association a été élargi à des chefs de file qui ont la mission de prendre en main l'un des quatre groupes de travail : Esprit d'entreprendre, Parrainage, Communication, Par ailleurs. Le premier a pour objectif de transmettre l'esprit d'entreprendre. Il vise plus particulièrement les établissements scolaires et d'études supérieures via notamment l'association Entreprendre pour apprendre. Le but du groupe Parrainage est de faire profiter un jeune créateur membre du club de l'expérience et du vécu d'un entrepreneur. « Nous ne prenons jamais quelqu'un qui a le même



Jérôme Dransart, le nouveau président du club des entrepreneurs.

profil », précise Jérôme Dransart. Le troisième groupe comprend tous les types de communication mis en place par l'association : newsletter, supports de communication externe comme des flyers. Et il y a le site Internet ([www.club-des-entrepreneurs.fr](http://www.club-des-entrepreneurs.fr)) qui présente l'association, son fonctionnement, ses actualités et ses rendez-vous. C'est également un outil de communication Internet avec un espace adhérent. Le quatrième groupe se nomme Par ailleurs parce qu'il a « vocation à élargir notre réseau », affirme Jérôme Dransart. Une antenne a ainsi été créée à Compiègne, et un adhérent a créé un autre club des entrepreneurs à Marseille.

## Colloque

Les adhérents se retrouvent chaque mois au cours « d'une réunion conviviale où on parle des activités du club et où un adhérent présente son projet, son entreprise », explique le président. L'occasion d'échanger entre collègues, de faire par-

tager son expérience d'entrepreneur et ses conseils. En plus de ces réunions, le club souhaite organiser chaque année un colloque. Le premier a déjà eu lieu dans les locaux de la CRCI, sur le thème de la protection des jeunes chefs d'entreprise. Le prochain pourrait avoir lieu en 2010. Un appel à idées a été lancé et un groupe forum a été mis en place, notamment pour la recherche de sponsors.

« Nous sommes un club avec un esprit de soutien, d'encouragement et d'échange, poursuit le président. C'est en s'impliquant dans ce club qu'on peut y voir son intérêt. Et ce qui plaît aux adhérents, c'est l'esprit dynamique et parce que chacun peut s'impliquer à la mesure de ses possibilités. » L'esprit de soutien pourrait se concrétiser dans la mise en place de réunions confidentielles où « un adhérent pourrait évoquer ses problématiques. L'idée serait d'aller de cette problématique globale et de l'orienter vers une personne compétente ».

Matthieu Lacour